



**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

Table ronde "la question des lots, ensembles, factices ou réels, unités individuelles, séries...."

Le cas du Cabinet des dessins du musée du Louvre par Michèle GARDON, chargée d'études documentaires, responsable de la documentation du département des arts graphiques du musée du Louvre

Avant d'aborder le problème du récolement des ensembles figurant dans les collections du Cabinet des dessins, je voudrais simplement rappeler que celui-ci est une des trois entités qui composent le Département des Arts graphiques, les deux autres étant la Collection Edmond de Rothschild et la Chalcographie.

La Chalcographie, qui réunit des cuivres, bois et pierres lithographiques voit son récolement tributaire de son déménagement et son fonds ne sera récolé qu'ensuite. La Collection Edmond de Rothschild principalement composée d'estampes, de dessins, de livres et de Nielles et dont le statut impose une conservation séparée, fait l'objet d'un récolement à part.

Dans le cadre de cette table ronde, nous traiterons donc uniquement du problème du récolement des ensembles au Cabinet des dessins, c'est-à-dire des dessins conservés en albums, et nous expliquerons pourquoi ce récolement a profité des précisions apportées lors de l'informatisation des collections mise en place en 1989.

La collection du Cabinet des dessins qui comporte des dessins en feuille, des enluminures coupées, des cartons préparatoires (fresques, tapisseries...), des estampes, des miniatures (sur ivoire...), des peintures de petites dimensions, des autographes, des pastels, des œuvres encadrées, des œuvres conservées en rouleau et des œuvres conservées en albums a été décrite sur plusieurs inventaires manuscrits qui se sont succédés :

- celui récapitulatif rédigé par Frédéric Reiset entre 1854 et 1860

- celui correspondant aux entrées durant la période du Second Empire (MI)
- celui de la République en cours depuis 1871 (RF)
- celui des dessins récupérés en Allemagne et attribués aux Musées nationaux par l'Office des Biens privés (REC)

Dans ces inventaires manuscrits, quels qu'ils soient, si la description des œuvres et leur immatriculation ne pose aucun problème pour les dessins en feuilles dont le recto et, s'il existe, le verso sont bien décrits et portent un numéro d'inventaire identique suivi de la mention recto ou verso, les choses se compliquent lorsqu'il est question d'un album, c'est-à-dire d'un ensemble de feuilles réunies dans un recueil.

Trois cas se présentent :

- 1) un album dit "vrai" du type carnet de voyage où les dessins sont faits directement sur les folios (Carnets de Corot)
- 2) un album factice du type recueil constitué par un collectionneur dans lequel les feuilles dessinées sont rapportées sur les folios de l'album (Album Cholmondeley, dessins de Simon Vouet)
- 3) un album semi-factice du type recueil constitué par un artiste avec des dessins faits directement sur les folios et d'autres rapportés (Album Noa Noa de Gauguin)

Chacun de ces trois cas n'est pas traité toujours de la même façon dans les inventaires manuscrits.

Ce problème d'immatriculation plus ou moins précise de chaque œuvre contenue dans un ensemble s'est révélé en 1989, au moment où une informatisation du fonds était envisagée. Il était donc nécessaire de définir ce que devait être l'unité de base de l'inventaire informatisé, chaque unité devant faire l'objet d'une fiche illustrée. Il importait de trouver une définition commune convenant à tous les types d'œuvres et prenant en compte leur diversité (feuilles, albums, miniatures etc.). La décision fut prise de choisir pour unité de base une face dessinée quelle que soit la forme matérielle de l'œuvre. Si celle-ci appartenait à un ensemble, c'est-à-dire à un album, celui-ci serait décrit simplement dans l'un des champs de la fiche. Comme nous l'avons vu, les albums n'étaient pas inventoriés de façon homogène, aussi nous avons dû procéder à une description physique très précise de chacun d'entre eux et des faces dessinées les composant. C'est ainsi qu'il nous a fallu appliquer, dans de nombreux cas, une sous-numérotation à chacune des œuvres contenues dans ces ensembles.

Depuis lors, à l'intérieur de chacun des ensembles que constituent les albums, chaque dessin peut être isolé et parfaitement identifié.

- Dans les albums vrais, on aura un seul numéro d'inventaire commun à toutes les faces dessinées suivi d'un autre numéro les différenciant les unes des autres.

- Dans les albums factices, on aura un numéro d'inventaire différent pour chaque feuille rapportée suivi de la mention recto ou verso
- Dans les albums semi-factices, on aura un numéro d'inventaire commun à tous les dessins faits directement sur les folios suivi d'un autre numéro les différenciant les uns des autres, et un numéro d'inventaire différent pour chaque feuille rapportée.

C'est pour cela que nous avons choisi, pour servir de base au récolement, d'utiliser des extractions de l'inventaire informatisé plus complet et isolant chaque face dessinée plutôt que de partir des registres manuscrits.

Le récolement se fait sur les tableaux extraits de l'inventaire informatisé, établis suivant un ordre topographique (Réserve des petits albums, Réserve des grands albums), et ne se contente pas de signaler la présence d'un album, mais en recense toutes les faces dessinées.

Le travail de récolement des albums du Cabinet des dessins ne s'effectue donc pas sur une notion d'ensemble, mais sur celle des entités qui le constituent (dessins faits directement sur les folios ou feuilles rapportées sur ceux-ci), et cela grâce au travail antérieur effectué sur ces ensembles.

Au terme d'une campagne de récolement le décompte se fait en faces dessinées.

Afin de connaître le nombre de feuilles que cela constitue, nous retirons le nombre de dessins signalés comme étant portés au verso d'une feuille ou d'un folio.

Et pour recenser le nombre d'objets, nous comptons le nombre d'albums vus au cours de la campagne.

Nous donnons ainsi un résultat en nombre d'albums, en feuilles et en faces dessinées.

Au terme de cette campagne 2004-2014, nous aurons récolé 143 723 faces dessinées, correspondant à 118 507 feuilles. C'est-à-dire quelque 70 000 dessins en portefeuille et 923 albums.